

Modalités de contrôle des connaissances



Année universitaire 2020/2021

Composante : DSP
 Niveau d'étude : L2
 Mention : LLCEr / Droit
 Parcours : Droit - Anglais

OPTION A

Validation en conseil de composante
 Validation en CFVU

31-août-20
 08/12/2020

Dispositions particulières

MCC2/MC2C spécifiques au parcours droit concernant les options A et B
 Un étudiant ne peut être autorisé à continuer s'il ne maîtrise pas les enseignements fondamentaux de **ses deux parcours**. A partir de l'année universitaire 2018/2019 un étudiant ne pourra être autorisé à continuer (AJAC) qu'à la condition d'avoir validé un semestre sur deux et pour le semestre non validé d'avoir au moins 10/20 sur la moyenne des UE fondamentales **de chacun des deux parcours**.
 L'année suivante il sera inscrit sur le semestre manquant et un crédit lui sera accordé sur l'année N+1.
 Pour valider son année et accéder à l'année supérieure du parcours de double licence Droit/ LLCEr Anglais, un étudiant devra avoir validé les enseignements de droit et les enseignements d'anglais. La non validation par l'étudiant de l'une des années de licence d'anglais ou de licence de droit entraînera le redoublement de l'étudiant dans la mention non validée avec conservation des UE acquises. L'étudiant ne sera admis dans l'année supérieure qu'une fois validée l'année dans les deux mentions. L'étudiant peut, alternativement, choisir de suivre la seule licence qu'il a validée en passant en année supérieure, ce choix vaut abandon du parcours de double licence.
 Si les conditions sanitaires permettent de réunir les étudiants dans des conditions habituelles, le tableau des modalités de contrôle des connaissances non dérogoatoires s'applique :

- le contrôle continu des matières avec travaux dirigés compte pour 50% de la note finale et les 50% restant sont constitués par un examen en présence des étudiants.
- les matières sans travaux dirigés voient l'application des règles relatives aux examens propres à chaque matière, en présence des étudiants.

MCC2C spécifiques relatives à l'inscription en AJAC. Cette inscription est soumise à autorisation du jury qui statuera sur les dossiers d'étudiants ayant au moins validé les matières à TD du semestre ajourné. Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal le poids de l'épreuve est de 100%. Tous les blocs doivent être validés, à l'exception du bloc linguistique qui se compense avec les autres blocs si la moyenne au semestre est acquise. les dates des secondes chances seront précisées ainsi que la forme prise par ces dernières après les résultats de la première session. Les UE libres ne comptent pas dans le calcul des ECTS et ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence.
En fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des directives Ministerielles, les UE du second semestre pourront être adaptées et passer en contrôle continu intégral

Semestre 3		UE gérée		Volume horaire total		ECTS		Coef.		Contrôle continu et examen terminal				Examen terminal uniquement				Examen session rattrapage identique à l'évaluation finale en session 1 sauf si modification en rouge				Responsable		
Code UE	Intitulé en français	Intitulé en anglais	UVSQ	Hors UVSQ	CM	TD	TP	Autres	ECTS	Coef.	Contrôle continu		examen terminal		Examen terminal uniquement		Examen session rattrapage identique à l'évaluation finale en session 1 sauf si modification en rouge		Responsable					
											TP	CC	TP	CC	ET	%	Durée	%		Durée	ET	%	Durée	%
Cours obligatoires																								
Parcours Anglais																								
LHANG38A Littératures et civilisations du monde anglophone (enseignements et compétences disciplinaires)																								
LHANG38A1	1.2 Littérature britannique II (cours obligatoire aux 2 parcours)	British literature	x		6	18			3												Lise Guilhamon			
LHANG38A4	1.4 Civilisation britannique II (cours obligatoire aux 2 parcours)	British history and society	x		6	18			3												Alan Kahan			
LHANG38B Langues (compétences linguistiques)																								
LHANG38B5	2.1 Grammaire et composition	English grammar and writing	x		24				3				50%	50%	100%	2h					Messad Dagron			
LHANG38B6	2.2 Thème et version	Translation	x		24				3				50%	50%	100%	2h								
LHANG38B7	2.3 Anglais oral et phonologie	Oral English and phonology	x		24				3				50%	50%	100%	1h					Riordan Macnamara / Jean-Baptiste Goyard			
LGE38P3																								
LALL310 LALLDUS3 LESPDUS3	2.4 Langue vivante 2	Second foreign language: Spanish or German	x		24				3												Evelyne Seigneyrou / ATER			
Parcours Droit																								
LDR130P1	Droit civil des obligations 1	Law of contracts 1	x		33	18			7					50%		50%	2h	#####			Maximin Court de Fontmichel/Vincent Malassigné			
LDR131P1	Droit administratif 1	Administrative Law 1	x		33	18			7					50%		50%	2h	#####			Beatrice Boissard			
LDR143P1	Relations internationales (cours commun aux 2 parcours)	International relations/affairs	x		30				4												Nathalie Duclos/Thomas Lindemann			
Cours optionnels (4 UE)																								
Parcours Anglais (2 UE)																								
LHANG38D Bloc d'ouverture : Langues et cultures (choix de deux enseignements)																								
LHANG38D1	Civilisation américaine III	American history and society	x		6	18			3												Cécile Coquet Makoko			
LHLE1305	Culture allemande III (en allemand)	German culture (in German)	x		24				3												Aurélié Barjonet			
LHES3826	Littérature et civilisation hispano-américaines 1	Latin American literature, history and society	x		12	12			3				50%	50%	100%	2h					Sylvie Souffragine			
LHANG331	De l'Empire britannique au Commonwealth	From the British Empire to the Commonwealth	x		18				3				50%	50%	100%	2h					Adrien Rodd			
LHANG335	Histoire des femmes en Grande-Bretagne	History of women in Great Britain	x		18				3				100%								Armé Dubois-Nayt			
PAR1513	Ou UE pratique artistique (ne peut être choisie qu'une seule fois au cours de la licence) OU Engagement et Vie Associative	Theatrical production or community/association work	x		8			6	3				70% oral + écrit		30% QCM/CROQ									
Parcours Droit (2 UE)																								
Une UE d'option obligatoire (commune aux 2 parcours):																								
LDR152P1/LDR156P1	Introduction à l'anglais juridique (cours commun aux 2 parcours)	Introduction to legal English	x		20								50%	50%	100%	2h					Christiane Malaplate			
Choix d'une autre option pour 3 ECTS:																								
LDR155P1	Droit public financier	Public finance law	x		30				3															
LDR132P1	Droit commercial	Commercial law	x		30				3															
LDR139A	Introduction au droit allemand	Introduction to German law	x		18				3												Mathieu Bruno			
TOTAL																								
61																								
Semestre 4																								
Code UE	Intitulé	Intitulé en anglais	UVSQ	Hors UVSQ	Volume horaire total				ECTS	Coef.	Contrôle continu uniquement		Contrôle continu et examen terminal				Examen terminal uniquement				rattrapage		Responsable	
					CM	TD	TP	Autres			TP	CC	TP	CC	ET	%	Durée	%	Durée	ET	%	Durée		%
Cours obligatoires																								
Parcours Anglais																								
LHANG42 Littératures et civilisations du monde anglophone																								
LHANG421	1.1 Littérature américaine III (cours obligatoire aux 2 parcours)	American literature	x		6	18			3					50%								100%	oral 20 min	Sophie Croisy
LHANG424	1.3 Civilisation américaine IV (cours obligatoire aux 2 parcours)	American history and society	x		6	18			3					50%	50%	100%	2h							Sandrine Ferré-Rode
Langues (compétences linguistiques)																								
code à créer	2.1 Grammaire et composition	English grammar and writing	x		24				3				50%	50%	100%	2h								Messad Dagron
code à créer	2.2 Thème et version	Translation	x		24				3				50%	50%	100%	2h								
code à créer	2.3 Anglais oral et phonologie	Oral English and phonology	x		24				3				50%	50%	100%	1h								Jean-Baptiste Goyard / Riordan Macnamara
LGE38P4 LHLE305 LHANG336 LDR156P1	2.4 Langue vivante 2	Second foreign language: Spanish or German	x		24				3															Evelyne Seigneyrou / ATER
Parcours Droit																								
Compétences fondamentales																								
LDR140P1	Droit civil des obligations 2	Law of contracts 2	x		33	18			7					50%		50%	2	50%						Laurent Neyret
LDR141P1	Droit administratif 2	Administrative law 2	x		33	18			7					50%		50%	2	50%						Beatrice Boissard
LDR175P1	Introduction au droit comparé (cours obligatoire aux 2 parcours)	Introduction to comparative law	x		30				3															Benoit Petit
LDR169P1	Droit pénal (cours obligatoire aux 2 parcours)	Criminal law	x		33				4															Marie Emma Boursier / Alexandra Serinet
Cours optionnels (3 UE)																								
Parcours Anglais (2 UE)																								
LHANG46 Bloc d'ouverture : Langues et cultures (choix de deux enseignements)																								
LHANG461	Civilisation britannique IV	British history and society	x		6	18			3															Alan Kahan
LHANG419	Le Canada au XXe s.	Canada in the 21st century	x		24				3				50%	50%	100%	2h								Sandrine Ferré-Rode
LHANG414	Culture et médias au Royaume-Uni	Culture and the media in the United Kingdom	x		24				3				50%	50%	100%	2h								Simon Dawes
LHES433	Initiation à la méthodologie de la recherche	Introduction to the methodology of research	x		18				3															Marc Zulli
	Ou UE pratique artistique (ne peut être choisie qu'une seule fois au cours de la licence) OU Engagement et Vie Associative	Theatrical production or community/association work	x		8			6	3				70% oral + écrit		30% QCM/CROQ									
Parcours Droit (1 UE)																								
Compétences d'approfondissement																								
LDR131	Politique mondiale	World politics	x		20				3															Thomas Lindemann
LDR163P1	Sciences politiques de l'UE	Politics of the European Union	x		20				3															Louise Larligot Hervier
LDR141P1	TD droit pénal	Criminal law (seminar)	x		18				3				50%											
LDR171P1	Histoire du droit pénal et de la justice	History of criminal law	x		30																			
TOTAL																								
61																								

Modalités de contrôle des connaissances

Année universitaire 2020/2021



Composante IECI -DSP
Niveau d'étude L2
Mention LLCER / Droit
Parcours Droit - Anglais

OPTION B

Validation en conseil de composante
 Validation en CFVU 08/12/2020

Dispositions particulières

MCC/MC2C spécifiques au parcours droit concernant les options A et B
 Un étudiant ne peut être autorisé à continuer s'il ne maîtrise pas les enseignements fondamentaux de **ses deux parcours**. A partir de l'année universitaire 2018/2019 un étudiant ne pourra être autorisé à continuer (AJAC) qu'à la condition d'avoir validé un semestre sur deux et pour le semestre non validé d'avoir au moins 10/20 sur la moyenne des UE fondamentales **de chacun des deux parcours**.
 L'année suivante il sera inscrit sur le semestre manquant et un crédit lui sera accordé sur l'année N+1.
 Pour valider son année et accéder à l'année supérieure du parcours de double licence Droit/LLCER Anglais, un étudiant devra avoir validé les enseignements de droit et les enseignements d'anglais. La non validation par l'étudiant de l'une des années de licence d'anglais ou de licence de droit entraînera le redoublement de l'étudiant dans la mention non validée avec conservation des UE acquises. L'étudiant ne sera admis dans l'année supérieure qu'une fois validée l'année dans les deux mentions. L'étudiant peut, alternativement, choisir de poursuivre la seule licence qu'il a validée en passant en année supérieure; ce choix vaut abandon du parcours de double licence.
 Le critère de passage de l'option A (rentrée dans des conditions normales) à l'option B (rentrée hybride) tient à la possibilité ou non de réunir les étudiants afin de dispenser les cours dans des conditions normales et de leur faire passer les examens à la Faculté selon les modalités habituelles.

Option B applicable si les conditions sanitaires imposent une rentrée hybride ne permettant pas le regroupement des étudiants dans des conditions normales
 Dans cette option les conditions d'enseignement "hybrides" et d'évaluation des connaissances tiennent compte de l'impossibilité de réunir les étudiants dans des conditions normales.
 Les matières avec des travaux dirigés sont évaluées en contrôle continu à 100%.
 Les examens dans les matières sans travaux dirigés sont tenus en présence des étudiants si les conditions sanitaires le permettent et sont soumis aux mêmes conditions que pour l'option A applicable en cas de rentrée dans des conditions habituelles.
 Si toutefois les regroupements physiques étaient rendus impossibles au regard des conditions sanitaires, les examens seront organisés à distance selon des modalités d'examen harmonisées. Tous les examens dureront une heure pour toutes les matières.
 Il faut noter que le déroulement des cours et des travaux dirigés tiendra compte d'une préparation des étudiants a maxima pour l'option A - c'est-à-dire avec des épreuves plus longues, généralement de trois heures et des types d'exercices plus complexes. Les étudiants, en cas de passage à des examens à distance d'une durée plus courte avec des exercices adaptés à cette durée réduite, y seront a fortiori parfaitement préparés également.
 MC2C spécifiques relatives à l'inscription en AJAC. Cette inscription est soumise à autorisation du jury qui statuera sur les dossiers d'étudiants ayant au moins validé les matières à TD du semestre ajourné. Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal le poids de l'épreuve est de 100%. Tous les blocs doivent être validés, à l'exception du bloc linguistique qui se compense avec les autres blocs si la moyenne au semestre est acquise. les dates des secondes chances seront précisées ainsi que la forme prise par ces dernières après les résultats de la première session. Les UE libres ne comptent pas dans le calcul des ECTS et ne peuvent être prise qu'une seule fois au cours de la licence
En fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des directives Ministérielles, les UE du second semestre pourront être adaptées et passer en contrôle continue intégral

Semestre 3																													
Code UE	Intitulé en français	Intitulé en anglais	UE gérée		Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Contrôle continu 100				Contrôle continu et examen terminal				Examen terminal uniquement				Examen session rattrapage identique à l'évaluation finale en session 1 sauf si modification en rouge				Responsable		
			UVSQ	Hors UVSQ	CM	TD	TP	Autres			TP	CC	TP	CC	ET	%	Durée	%	Durée	ET	%	Durée	%	Durée	%	Durée		%	Durée
Cours obligatoires																													
Parcours Anglais																													
LHANG38A Littératures et civilisations du monde anglophone (enseignements et compétences disciplinaires)										16 + 4 ECTS de droit																			
LHANG3A1	1.2 Littérature britannique II (cours obligatoire aux 2 parcours)	British literature	x		6	18			3																			Lise Guilhamon	
LHANG3A4	1.4 Civilisation britannique III (cours obligatoire aux 2 parcours)	British history and society	x		6	18			3																			Alan Kahan	
LHANG38B Langues (compétences linguistiques)																													
LHANG305	2.1 Grammaire et composition	English grammar and writing	x		24				12																			Messad Dagron	
LHANG306	2.2 Thème et version	Translation	x		24				3						50%	50%	100%	2h											
LHANG307	2.3 Anglais oral et phonologie	Oral English and phonology	x		24				3						50%	50%	100%	1h										Riordan Macnamara / Jean-Baptiste Goyard	
LGESEPS3																													
LALL310																													
LALLDUS3	2.4 Langue vivante 2	Second foreign language: Spanish or German	x			24			3																				
LESPDUS3																													
Parcours Droit																													
LDR30P1 Droit civil des obligations 1										18 + 6 ECTS d'anglais																			
LDR30P1			x		33	18			7																				Maximin Court de Fontmichel/Vincent Malassigné
LDR31P1	Droit administratif 1	Administrative Law 1	x		33	18			7																				Béatrice Boissard
LDR48P1	Relations internationales (cours commun aux 2 parcours)	International relations/affairs	x		30				4																				Nathalie Duclos/Thomas Lindemann
Cours optionnels (4 UE)																													
Parcours Anglais (2 UE)																													
LHANG38D Bloc d'ouverture : Langues et cultures (choix de deux enseignements)										6																			
LHANG314	Civilisation américaine III	American history and society	x		6	18			3																				
LHLET305	Culture allemande III (en allemand)	German culture (in German)	x		24				3																				
LHESP328	Littérature et civilisation hispano-américaines 1	Latin American literature, history and society	x		12	12			3						50%	50%	100%	2h											
LHANG331	De l'Empire britannique au Commonwealth	From the British Empire to the Commonwealth	x		18				3						50%	50%	100%	2h											
LHANG335	Histoire des femmes en Grande-Bretagne	History of women in Great Britain	x		18				3																				
PARTS1S3	Ou UE pratique artistique (ne peut être choisie qu'un seule fois au cours de la licence) OU Engagement et Vie Associative	Theatrical production or community/association work	x		8			6	3						70% oral + écrit	30% QCM+CROQ													
Parcours Droit (2 UE)																													
Une UE d'option obligatoire (commune aux 2 parcours):										3 ECTS droit + 3 ECTS anglais																			
LDR152P1/LDRT56P1	Introduction à l'anglais juridique (cours commun aux 2 parcours)	Introduction to legal English	x		20				3																				
Choix d'une autre option pour 3 ECTS:																													
LDR155P1	Droit public financier	Public finance law	x		30				3																				
LDR132P1	Droit commercial	Commercial law	x		30				3																				
LDR139A	Introduction au droit allemand	Introduction to German law	x		18				3																				
TOTAL									61																				

Semestre 4

